

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT

Title - Sujet DR - PRESSE NUMERIQUE	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8474-146835/A	Date 2014-04-24
Client Reference No. - N° de référence du client W8474-146835	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$HN-363-65032
File No. - N° de dossier hn363.W8474-146835	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-06-13	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Pilote, Benoit	Buyer Id - Id de l'acheteur hn442
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3529 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: MCE 360 LEBRETON STREET OTTAWA ON K1A 0E9 CANADA	

Comments - Commentaires

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Issuing Office - Bureau de distribution
Electrical & Electronics Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
6B1, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5



Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code bur.-comptable	Invoice Address - Adresse de facturation
D - 1	ATTN: ALAIN POTHIER AT 613-995-6245 MCE 360 LEBRETON STREET OTTAWA ON K1A 0E9 CANADA	W8474	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 101 COLONEL BY DRIVE NDHQ ATTN: I. MATTA DES PROC 4-4-2-3 OTTAWA Ontario K1A0K2 Canada

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	LITHOGRAPHIC OFFSET PRINTING PRESS	D - I	W8474	1	Each	\$		See Herein	

PARTIE 1 - INTRODUCTION

Une demande de renseignements (DR) est utilisée lorsque des renseignements et des commentaires détaillés sont exigés des fournisseurs. Il se pourrait que ces demandes décrivent un besoin éventuel et demandent aux fournisseurs de démontrer leur capacité de satisfaire ce besoin. Le ministère de la Défense National démarre un projet visant le remplacement de leur presse lithographique offset utilisé au dépôt de cartes du S Carto par une presse numérique. La presse sera utilisée pour imprimer les cartes des forces Canadienne et ses alliés et pourra remplacer la presse actuelle et le dispositif de traçage sur demande de cartes du dépôt de cartes du S Carto.

Le Canada n'a pas l'intention d'émettre un contrat à partir de la présente demande, ni de payer de quelque manière que ce soit pour l'information demandée. Les répondants peuvent soumettre des documents commerciaux confidentiels, de l'information confidentielle ou des données confidentielles qu'ils ont recueillis. Le gouvernement du Canada se réserve le droit d'utiliser l'information soumise pour préparer des plans et des exigences techniques et contractuels ainsi que des estimations budgétaires.

Il est entendu que TPSGC et le MDN, pendant et après la période couverte par la demande de renseignements, traitera toute information de manière confidentielle et ne divulguera aucune information désignée " confidentielle " ou " exclusive " obtenue du répondant dans le cadre de sa réponse à cette DR, sauf sur son autorisation écrite expresse.

Le présent document ne constitue pas un appel d'offres. Aucun marché ne découlera de la présente activité.

La présente DR ne donnera pas nécessairement lieu à un processus d'approvisionnement. La présente demande n'est produite qu'à titre d'information et elle ne constitue pas un engagement de la part du gouvernement. Les réponses à cet avis ne constituent pas un engagement de la part des entrepreneurs. Le gouvernement du Canada ne remboursera aucune dépense engagée pour la préparation de la réponse de cette demande d'information.

PARTIE 2 - INTRUCTIONS AUX FOURNISSEURS

1. **Les réponses doivent être soumises à l'unité de Réception des soumissions de TPSGC:**
DR no. W8474-146835/A
Réception des soumissions - TPSGC
11, rue Laurier, Place du Portage, Phase III, Noyau 0A1, Gatineau, Québec K1A 0S5
Tél.: (819) 956-3366
2. **En raison du caractère de la DR, il est demandé que les réponses ne soient pas transmises par télécopieur (fax) ou courrier électronique (courriel), mais plutôt par copie papier à l'adresse ci-dessus de TPSGC.**
3. Toute réponse soumise deviendra la propriété exclusive du gouvernement du Canada et ne sera pas retournée au fournisseur. La réponse sera utilisée par le gouvernement du Canada pour continuer l'analyse du besoin et pourra, par le fait même, être utilisée pour lancer un appel d'offres qui sera affiché sur le système Merx.
4. **Date limite pour recevoir les réponses:**
13 Juin, 2014 à 14h HAE
5. **Renseignements**

Toute demande de renseignements concernant cette DR doit être soumise à l'autorité contractante:

Benoit Pilote

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada - Place du Portage, Phase III

11 rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : (819) 956-3529

Courriel : benoit.pilote@pwgsc-tpsgc.gc.ca

PARTIE 3 - BESOINS PROPOSÉS

Les principaux objectifs de la DR sont les suivants :

1. Recueillir de l'information sur l'état de préparation du marché et sur les capacités de l'industrie en matière de technologie de presse numérique.
2. Recevoir le détail technique des produits offert en reponse au criteres ci-bas mentionner et/ou des propositions de produit alternatif pouvant répondre à nos besoins;
3. Recevoir un pro-format des couts estimés, des delais de livraison et des contrainte d'instalation.
4. Recevoir toutes recommandation pouvant nous aider à mieux comprendre vers quelle technologie cette industrie se dirige.

DEMANDE D'INFORMATION (DI) – REMPLACEMENT D'UNE PRESSE LITHOGRAPHIQUE GRAND FORMAT

INTRODUCTION

1. Le Service de cartographie (S Carto) a besoin de remplacer sa presse lithographique offset par une presse numérique. La presse servira à imprimer des cartes pour les Forces canadiennes (FC) et ses alliés et remplacera le dispositif de traçage sur demande de cartes du dépôt de cartes du S Carto.

CONTEXTE

2. Il faut augmenter la capacité fonctionnelle, car la presse et le matériel d'écriture directe des plaques (CTP) actuels font appel à une technologie désuète qui offre une capacité limitée d'amélioration. En raison de l'engagement de plus en plus marqué envers les opérations, le S Carto imprime actuellement près d'un million de cartes par année à l'appui des FC, des alliés du Canada et d'autres ministères fédéraux.

BESOIN

4. Le S Carto a besoin d'une presse numérique entièrement automatisée qui peut remplacer la presse actuelle et le dispositif de traçage sur demande de cartes du dépôt de cartes du S Carto. Le système de la presse (matériel et logiciel) doit permettre des mises à niveau, afin d'être à jour avec la technologie.

ÉNONCÉ DES BESOINS

1. Exigences physiques. La presse numérique doit satisfaire aux exigences suivantes :

-
- a. Elle doit pouvoir être installée et utilisée dans les lieux proposés dont les dimensions sont de 60 pi x 120 pi x 13 pi. Sa configuration doit tenir compte de l'espace de travail nécessaire à l'utilisation du matériel de soutien pour l'impression en grand format et au déplacement du personnel.
 - b. Elle doit être homologuée CSA et doit satisfaire aux exigences du Code canadien de l'électricité.
 - c. Elle doit pouvoir se connecter à un réseau ou à un serveur à distance pour le dépannage et le partage de fichiers à l'aide d'un câble réseau ou d'un port USB adéquat.
2. Exigences fonctionnelles. La presse numérique doit satisfaire aux exigences suivantes :
- a. Elle doit être entièrement automatique (système d'alimentation) et capable d'imprimer sur une ou plusieurs feuilles dont la taille peut aller jusqu'à 60 po. La section d'alimentation doit pouvoir placer chaque feuille avec précision en vue du repérage, et plus précisément pour l'impression recto verso.
 - b. Elle doit imprimer à différentes résolutions, à partir d'un minimum de 1200 x 1200 ppp.
 - c. Elle doit pouvoir sécher tous les types de supports d'impression afin de permettre leur utilisation immédiate.
 - d. Elle doit pouvoir utiliser au moins quatre couleurs (cyan, jaune, magenta et noir).
 - e. Elle doit pouvoir imprimer du texte d'une taille minimale de 4 points ainsi que des images sans effet de bande. Elle doit avoir une gamme de couleurs égale ou supérieure à celle d'une presse offset.
 - f. Elle doit accepter au moins les formats de fichiers Eps, Pdf et Tiff dans le logiciel RIP (processeur d'image tramée). Elle doit comporter un ordinateur intégré ou fixé au système d'impression et doté du logiciel adéquat permettant de traiter les formats de fichiers susmentionnés.
 - g. Elle doit pouvoir utiliser tous les types de supports, tels que le papier couché ou non couché, le papier bond pour cartes, le carton, le vinyle, etc., d'une épaisseur minimale de 0,10 mm (0,004 po). Le système d'aspiration doit pouvoir fonctionner avec tous les types de supports.

-
3. Exigences relatives à la qualité des produits finis. Un fichier de produits d'essai est disponible. La presse doit pouvoir exécuter les produits d'essai aux fins d'évaluation de la qualité par le S Carto. Les exigences suivantes doivent être respectées :
- a. Le code à barres sur les impressions d'essai de cartes doit pouvoir être lu à l'aide d'un lecteur de code à barres.
 - b. Les détails doivent être bien définis sur le recto des impressions d'essai de cartes.
 - c. Les impressions d'essai de cartes doivent être lisibles à la lumière rouge.
 - d. Les couleurs des impressions d'essai doivent correspondre aux couleurs du fichier de produits d'essai du S Carto.
 - e. Les encres doivent résister à l'eau.
 - f. Les cartes doivent pouvoir être pliées sans altération de l'image.
 - g. La presse doit pouvoir imprimer au moins 150 feuilles de 40 po x 60 po par heure (3 feuilles x 50 cycles par heure).